

Violences dans le porno : les messages qui accusent le patron de Jacquie & Michel

L'ombre de Michel Piron, un des plus puissants patrons français du porno, plane sur l'affaire dite « French Bukkake ». Mediapart a eu accès à de nombreux messages WhatsApp ou SMS qui attestent sa proximité avec un acteur clé de ce scandale.

Robin D'Angelo - 27 octobre 2023 à 15h58

Mise en garde

Cet article fait état de violences sexuelles.

« **M**éfie-toi de ne pas avoir une descente au siège. Moi, je faisais un peu de ménage », suggère le producteur porno Mathieu L. à Michel Piron, fondateur de Jacquie & Michel (J&M), le 20 février 2020. Un conseil qu'il ne s'est visiblement pas appliqué. Dans le cadre de leur enquête sur le site « French Bukkake », les gendarmes de la section de recherches de Paris ont exhumé des centaines de messages WhatsApp et de SMS du téléphone de Mathieu L., dont ses échanges avec Michel Piron, patron du plus célèbre site porno de France.

Mediapart révèle le contenu de ces messages, qui mettent à mal la défense du dirigeant de J&M, mis en examen depuis juin 2022 pour « complicité de viol et traite d'êtres humains en bande organisée », dans le cadre d'une autre enquête judiciaire, portant sur des violences commises lors de tournages pour J&M.

Son ombre plane également sur le dossier « French Bukkake », dans lequel douze des dix-sept accusés ont travaillé pour lui comme producteur ou acteur, certains comptant parmi ses plus proches partenaires, à l'instar de Guillaume F. (dit Rick Angel) ou Mathieu L., connu sous le pseudonyme de Mat Hadix. Tous sont présumés innocents.

Devant le juge d'instruction, Michel Piron a minimisé son implication dans la production des scènes au cœur des enquêtes judiciaires : « *Je ne faisais que revendre les vidéos qui arrivaient.* » Interrogé par les enquêteurs, Piron a également prétendu n'avoir « *aucun lien particulier* » avec Mathieu L., un des principaux accusés de l'affaire « French Bukkake », mis en examen pour vingt-sept « viols en réunion » notamment. Contacté par l'intermédiaire de ses avocats, il n'a pas donné suite à nos questions (*voir notre Boîte noire*).

Les éléments que nous avons pu consulter dépeignent pourtant le portrait d'un patron de site porno qui semble au courant de tout, quand il n'apparaît pas lui-même comme le donneur d'ordres de ce qui ressemble à un réseau organisé.

Ainsi, au sein du petit noyau de prestataires réguliers de Jacquie & Michel, Piron entretient une relation privilégiée avec Mathieu L. Les centaines de messages qu'ils s'échangent entre 2014 et 2020 attestent leur proximité. « *Je sais très bien sur qui je peux vraiment compter. Je suis conscient de ce que tu fais pour nous* », le félicite Piron en 2016. Cette année-là, Mat Hadix obtient le juteux marché de l'organisation de soirées J&M en discothèque, ce qui lui vaut d'être décrit comme « *l'ambassadeur incontournable de la marque* » dans la revue *Jacquie & Michel-Le Mag* en 2017.

Il bénéficie en outre de l'appui de dirigeants du groupe. En octobre 2018, une actrice alerte Thibaut Piron, fils et bras droit de Michel, en affirmant qu'elle a été incitée à prendre de la cocaïne sur un tournage de Mat Hadix, lors duquel lui-même était en train de consommer. « *Wow wow wow, merci de nous le dire. C'est inadmissible* », répond Piron fils à la jeune femme... Il écrit au même moment au producteur mis en cause : « *Tu te débrouilles avec elle pour la calmer ?* » Interrogé par Mediapart au sujet de ce double langage, Thibaut Piron n'a pas donné suite.

Le 21 juillet 2017, Michel Piron est averti qu'une plainte est déposée en gendarmerie contre Mat Hadix. Une jeune femme l'accuse de lui avoir imposé un rapport anal avec des acteurs, malgré son refus exprimé. « *Il m'a alors dit : "Moi, Michel m'a dit que tu devais faire de la sodomie. Sinon tu vas me mettre dans la merde." En s'énervant bien sûr* », témoigne-t-elle devant les gendarmes.

Cette plainte, dont il reçoit une copie, ne suscite pas la réprobation de Michel Piron. Au contraire, le patron de Jacquie & Michel incite son prestataire à continuer de produire des scènes de sodomie avec des actrices réticentes à la pratique. Le 1^{er} août 2017, soit dix jours à peine après avoir reçu cette plainte mettant en cause Mat Hadix, il lui demande, à propos d'une actrice :

« *Elle ne fait pas d'anal ? Elle n'en fait jamais ?*

— *Non jamais.*

— *Il va falloir la convaincre d'y passer :).* »

Le producteur semble appliquer la directive avec zèle. Plusieurs femmes auditionnées par les gendarmes racontent comment Hadix les aurait contraintes à subir des rapports anaux, au prétexte que Michel Piron n'achèterait pas leur scène en cas de refus. Ce dernier n'hésite pas à rappeler à l'ordre son protégé lorsqu'il applique mal ses recommandations. « *J'ai l'impression de te parler pour rien*, le semonce-t-il. *Toujours les mêmes défauts, vidéo archinulle et glauque.* » Ce à quoi le producteur répond : « *Moi, j'exécute ce que l'on me demande.* »

Des subterfuges pour les « nouvelles »

D'autres plaignantes ont également déclaré aux gendarmes avoir découvert seulement après ou pendant le tournage que leur scène était destinée à Jacquie & Michel. Michel Piron se défend devant les enquêteurs d'avoir eu connaissance de ce subterfuge. « *Ça ne m'est jamais jamais remonté aux oreilles* », insiste-t-il lors de son audition. Une affirmation remise en cause par la découverte d'un échange WhatsApp de décembre 2015 avec Hadix.

Les vidéos Jacquie & Michel sont officiellement réalisées pour le compte de la SARL Yves Remords, qui les place ensuite sur la plateforme. Ce qui permet de ne pas mentionner la célèbre marque sur les contrats que les producteurs font signer aux actrices, et donc d'entretenir le flou sur la destination des vidéos. « *Il l'a grillée pour JM ? Il lui a expliqué de mettre "pas vente Yves Remords" [sur son contrat] etc. ?* », s'inquiète Piron, qui craint qu'un producteur rival ait dévoilé le montage à une « nouvelle » recrue qu'il convoite.

Convaincre des « nouvelles » de tourner pour la marque s'apparente à un bras de fer. Le succès de la plateforme repose sur des vidéos qui mettent en scène des jeunes femmes sans aucune expérience de la pornographie. Mais la plupart ne souhaitent pas tourner pour le site à cause de sa notoriété, qui multiplie pour elles le risque d'être reconnues. « *Il me faut de nouvelles Françaises rapidement !* », demande Piron à Mat Hadix en janvier 2018. Ce dernier, qui revendique être le producteur numéro un de J&M avec 900 scènes produites, se targue de manipuler les plus hésitantes, ce qui lui vaut l'approbation du chef.

« *Je te rappelle que tu aimes bien quand je retourne la tronche des nanas pour leur faire faire du J&M*, lui écrit-il en octobre 2017.
— *Dans ce sens, ça me va :)* », réplique le patron de Jacquie & Michel.

Hadix lui rappelle régulièrement « *devoir la jouer fine* » ou s'être « *bien fait chier à convaincre* » telle ou telle jeune femme. Photo à l'appui, le patron de Jacquie & Michel valide, ou non, les recrues, usant d'un lexique souvent dénigrant envers les femmes. « *C'est un boudin et on l'a déjà.* » « *Sarah, c'est à vomir.* » « *Je fais quoi moi avec cette grosse Agnès ? C'est carrément invendable !* » « *Michel, c'est vous qui avez choisi le casting de A à Z*, lui rappelle Mat Hadix en juillet 2015. *Tu m'aurais fait faire une octogénaire unijambiste, je l'aurais faite !!!* »

Certaines filles sont rabattues vers Jacquie & Michel avant même leur majorité. « *Elle a 18 ans dans deux semaines, je te l'ai déjà validée* », précise Mat Hadix à Abel E., bras droit de Michel Piron, à propos d'une adolescente qu'il dispute à un autre producteur, en octobre 2015. Interrogé à ce sujet, l'ex-numéro deux de J&M n'a pas donné suite.

Un système de commissions ou du proxénétisme ?

S'il jouit officiellement du titre de « producteur », Mat Hadix semble être rémunéré par Michel Piron pour rabattre des modèles, en toute connaissance de cause, comme l'atteste un échange WhatsApp de janvier 2016. « *Avec mes services, tu as quand même le meilleur recruteur de France clairement, et ça se paye... Et surtout des meufs qui acceptent du J&M* », fait valoir Hadix. « *On va trouver un arrangement* », lui propose Piron.

Hadix travaille lui-même avec d'autres « recruteurs », ce dont Michel Piron assure « *ne rien savoir* » dans son audition par les enquêteurs. « *Je ne vois pas où est la traite d'êtres d'humains*, a-t-il encore expliqué devant le juge. *On récolte des vidéos et on les diffuse. Nous sommes simplement diffuseurs des œuvres d'autrui.* »

Là encore, ses échanges WhatsApp et SMS jettent le doute sur ses déclarations :

« *C'est toi qui as mis le grappin sur Stef D. pour rabattre ?*, demande-t-il à Hadix en septembre 2015.
— *Eh oui. On a tous et toutes nos rabatteuses.*
— *Je lui avais proposé et tu me l'as détournée* », réplique Piron.

« *J'ai un nouveau recruteur de fou, tu vas pleurer* », se vante encore Hadix en 2017. « *Génial mais J&M first (Oublie les autres)* », lui rappelle Piron.

Quand Mat Hadix lui fait remarquer en 2020 que le système de commissions peut s'apparenter à du proxénétisme, Piron se défasse : « *Je ne l'ai jamais fait moi-même puisque je ne produis pas.* » « *Michel, tu parles à Mat*, réplique le producteur. *On sait très bien qui donne le cahier des charges et les consignes, c'est comme pour les retraits, etc.* » En octobre 2016, à la suite d'un conflit avec la direction de J&M, le producteur menaçait déjà de « *balancer les réseaux de prostitution pour les vidéos* ».

Confronté à ces éléments par les gendarmes, le patron de J&M se défend : « *Je le laissais dire ce qu'il voulait. Je ne le prenais pas toujours au sérieux en fait.* »

Dans ses conversations, Michel Piron se targue pourtant d'avoir instauré des commissions afin que ses concurrents Dorcel ou Union aient à le rétribuer s'ils souhaitaient faire tourner des « nouvelles » découvertes par J&M. « *Union et compagnie n'ont pas à récupérer le fruit de notre travail constant de recherche*, explique-t-il à Hadix en juillet 2015. *Coppula, Carrera, Luka* [trois producteurs à l'époque pour Dorcel – ndlr] *n'auront que si je décide. Je mets un système en place. Faudra qu'ils casquent le service.* »

Le fondateur de Jacquie & Michel estime en effet disposer d'une exclusivité sur les femmes exposées sur son site : « *Rien pour la concurrence qu'ils crèvent. Je la garde en exclu deux mois au moins* », écrit-il à propos d'une débutante.

Le leader de la production porno en France, dont le revenu fiscal de référence était de 1 524 133 euros en 2020 et de 969 259 euros en 2019 d'après sa déclaration d'impôts, auquel il faut ajouter un patrimoine immobilier de 3 419 385 euros, fait aussi payer les femmes qui souhaiteraient voir leur vidéo disparaître de son site. Même lorsque le coût de leur scène est déjà amorti et qu'elles ne rapportent plus que quelques centaines d'euros par an. « *Je fais enlever quand le fric est là* », écrit-il à Hadix en 2019. Les sommes demandées à des jeunes femmes rongées par la honte sont exorbitantes, sans aucun cadre légal,.

« *La Polonaise est OK. 3 500 euros cash pour tout dégager. Tu prends ?*, lui demande Hadix, en novembre 2017.
— *Comment je récupère l'argent ?*, s'enquiert Piron.
— *J'imagine que je vais faire le coursier.* »

Mat Hadix n'hésite pas à intimider les femmes qui souhaiteraient saisir la justice plutôt que de payer. « *Je ne pense pas que tu aies envie d'étaler tes scènes de sexe devant les services juridiques* », écrit-il à l'une d'entre elles en 2018.

Chantage à la sextape

Malgré les paiements, Michel Piron ne retire pas immédiatement les vidéos les plus récentes. « *Pense à virer la beurette, je pense avoir gratté pas mal de temps* », doit lui rappeler Mat Hadix en décembre 2015. Elles ne sont pas non plus supprimées des autres sites dans l'orbite de Michel Piron, comme la plateforme Illico Porno. Une jeune femme, qui a déjà versé 1 500 euros pour faire enlever sa scène de la plateforme principale, découvre le pot aux roses et écrit tous les ans, de 2016 à 2018, pour faire disparaître ses vidéos de leurs sites miroirs. Sans succès.

Pressé par les victimes qui ont payé, Mat Hadix doit régulièrement relancer Michel Piron : « *La vidéo est toujours sur le site, c'est pas cool.* » « *Tu n'as pas retiré les 2 scènes ?!* » « *Là, ça va trop loin Michel, il faut l'enlever.* » Il lui transmet les messages de désespoir de femmes dont la scène n'a toujours pas été supprimée. « *La vidéo est toujours en ligne, nous sommes à bout de forces*, implore l'une d'entre elles en 2015. *L'idée d'un suicide collectif est dans nos pensées.* » « *Je pense vraiment que tu as envie d'avoir un suicide à cause de J&M* », doit insister Hadix en 2017.

Ce chantage à la sextape est d'autant plus cynique que les contrats de cession de droit à l'image que les producteurs de J&M font signer aux actrices ont une valeur juridique douteuse, ce dont Michel Piron a conscience. Celui-ci supprime en effet les vidéos gratuitement, en cas de réception d'une mise en demeure rédigée par un avocat. « *Recommandés reçus de l'avocat et vu la merde de droit à l'image que tu as fait signer, obligé de retirer* », houspille-t-il Mat Hadix en novembre 2018.

Devant la juge d'instruction, Michel Piron assure qu'il « *n'aurait jamais demandé 3 000 euros à une personne qui a des moyens limités* » et renvoie la responsabilité sur ses prestataires. « *Nous invitons la personne à se rapprocher du réalisateur car nous ne sommes que diffuseurs* », se défend-il.

Sollicités par Mediapart, les avocats de Michel Piron et Mathieu L. n'ont pas donné suite à nos demandes d'interview.

Au lendemain de sa mise en examen, Mat Hadix se lâche contre son ancien bienfaiteur, dans une conversation avec un autre producteur. « *Je te le dis honnêtement, c'est dégueulasse, s'insurge-t-il. Michel finira par aller en garde à vue, rassure-toi. Ne crois pas que ça va lui passer au-dessus du nez. Et puis, il ne peut pas se cacher éternellement.* »

Robin D'Angelo

Si vous avez des informations à nous communiquer, vous pouvez nous contacter à l'adresse enquete@mediapart.fr. Si vous souhaitez adresser des documents en passant par une plateforme hautement sécurisée, vous pouvez passer par SecureDrop de Mediapart, [la marche à suivre est explicitée dans cette page](#).

Boîte noire

Robin D'Angelo est l'auteur du livre *Judy, Lola, Sofia et moi*, aux éditions Goutte d'Or, consacré au milieu de la pornographie en France. Il a été auditionné dans le cadre de l'enquête mentionnée.

Sollicité le 4 puis le 13 octobre par Mediapart, l'avocat de Michel Piron, M^e Levano, n'a pas donné suite à nos demandes. Nous avons ensuite contacté M^e Nicolas Cellupica qui n'a pas davantage donné suite.

Sollicitée le 12 octobre par Mediapart, l'avocate de Mathieu L., M^e Nataf, n'a pas donné suite à notre demande.

Sollicité par WhatsApp et par mail le 12 octobre, Thibaut Piron n'a pas donné suite.

Sollicité par WhatsApp et par mail le 19 octobre, Abel E. n'a pas donné suite.